

PLAN D'ILLUSTRATION des propos tenus dans le PADD à l'échelle du bourg

(schéma non contractuel
— à titre informatif)

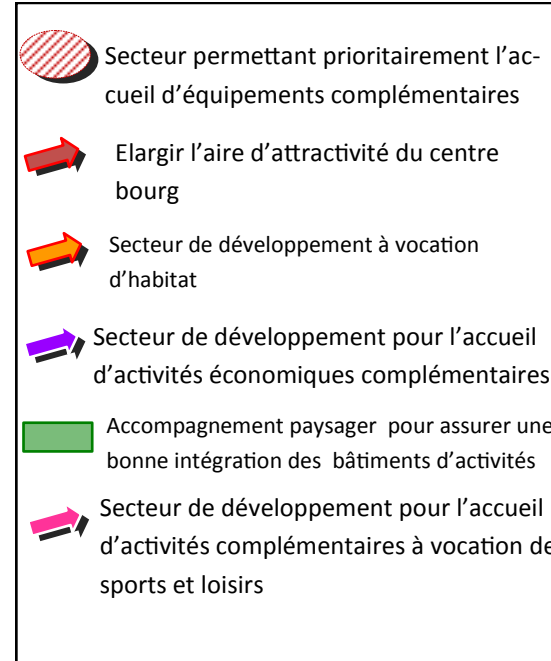
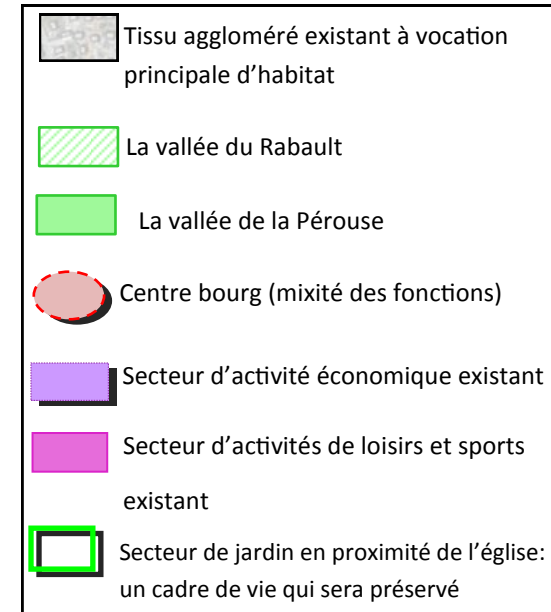
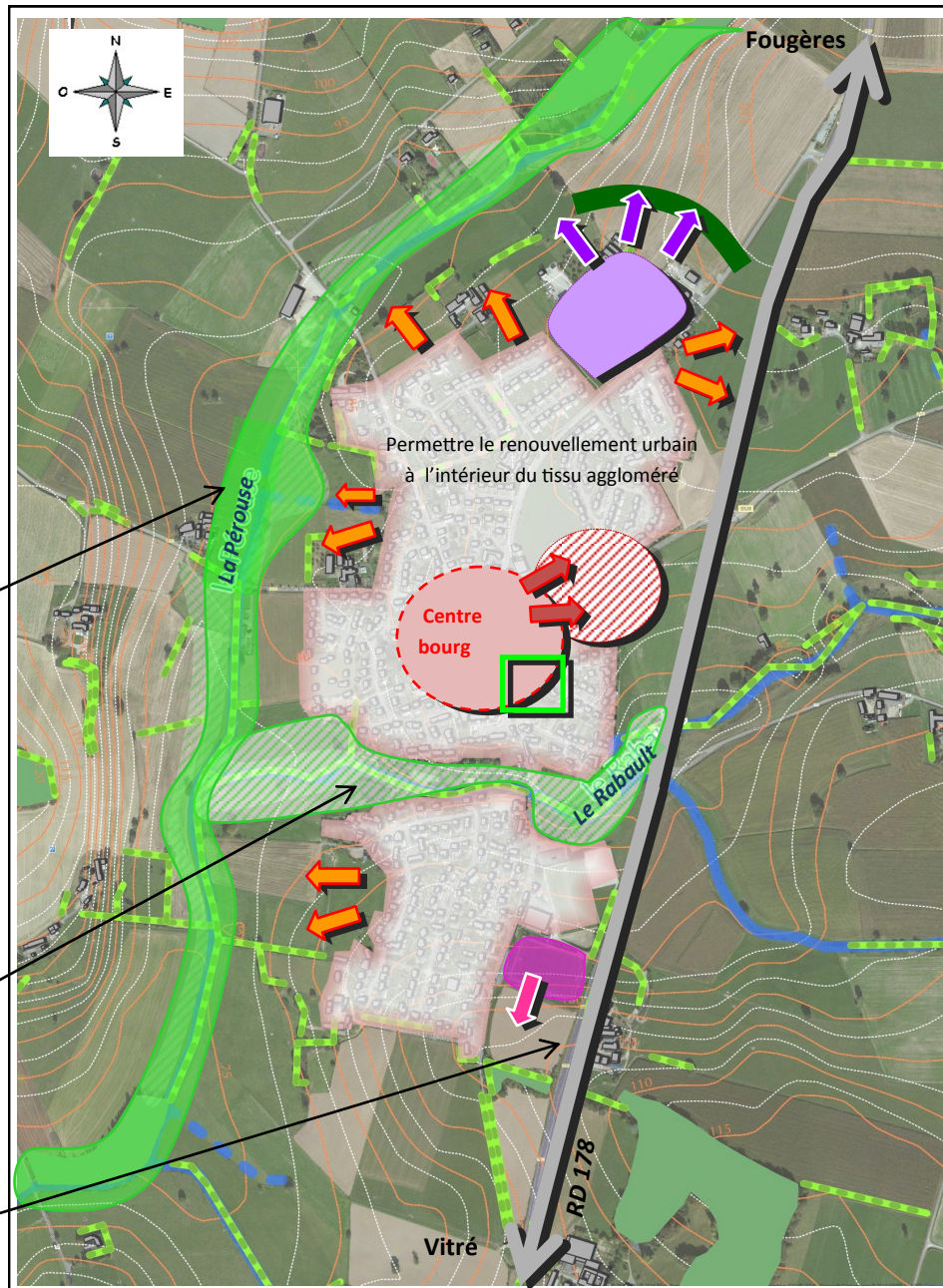
Thème Habitat et développement— équipements / activités économiques

Le développement de l'agglomération, qu'il soit rattaché à l'accueil de constructions à usage d'habitat ou au développement du secteur d'activité existant, sera contenu à l'intérieur des limites physiques que représente la vallée de la Pérouse et le tracé de la RD 178.

La vallée de la Pérouse s'inscrit comme une limite naturelle à l'urbanisation

La vallée du Rabault et ses équipements s'inscrit comme élément de couture urbaine entre le **centre bourg** et les secteurs urbanisés de la frange sud

La RD 178 s'inscrit comme une limite à l'urbanisation



PLAN D'ILLUSTRATION des propos tenus dans le PADD à l'échelle du bourg

(schéma non contractuel—à titre informatif)

Thème Transport—mobilité—déplacements

La vallée du Rabault et ses équipements s'inscrit comme élément de **couture** urbaine entre le centre bourg, les secteurs à vocations de loisirs et sports et les secteurs urbanisés de la frange sud

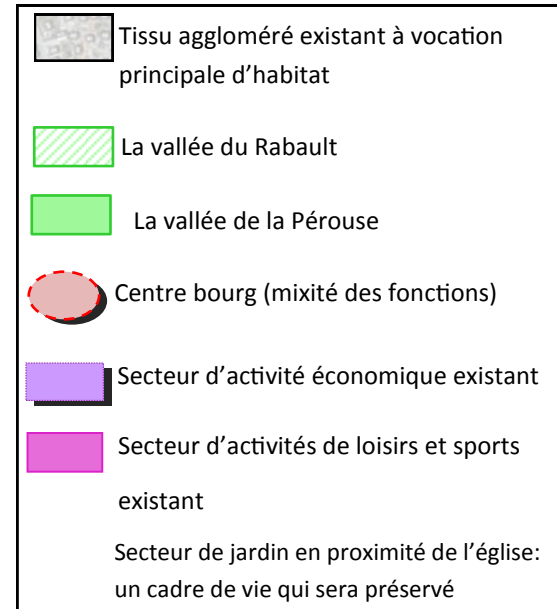
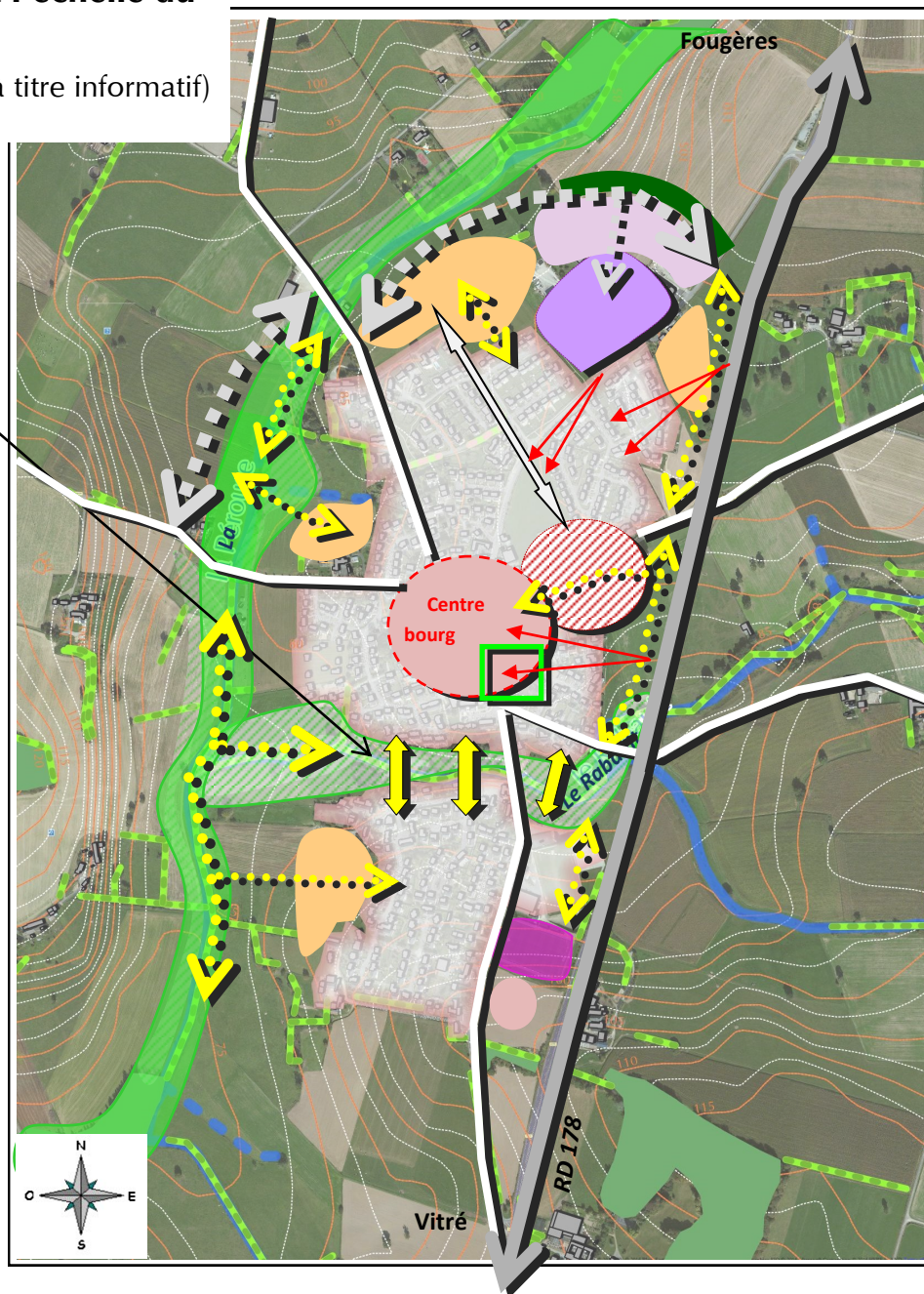
Développer les relations inter quartiers en reliant les différents secteurs d'urbanisation actuels et futurs. Les nouvelles connexions pourront employer les amorces de voies laissées en attente dans les opérations de lotissement pour faciliter les connexions inter-quartier.

Prolonger le lien entre le secteurs de loisirs et sports et la vallée du Rabault.

Utiliser les secteurs de vallées (Vallée de la Pérouse et Vallée du Rabault) comme un éléments de mise en valeur paysagère, tout en permettant des aménagements propices au développement du lien social (chemins de liaisons piétonnes, aménagement type

Compléter le réseau de voiries pour les PL et engins agricoles, afin d'apaiser le trafic en centre bourg, de fluidifier le trafic et limiter les conflits d'usages routiers et proposer un accès privilégié à la CUMA.

Compléter le réseau de voiries pour assurer un lien entre les futurs secteurs de développement, le centre bourg et les équipements existants et projetés



Cônes visuels à préserver sur l'église et son clocher ou/ et sur la chapelle du cimetière